LE NORD

AVESNES

On lit dans l'*Echo du Nord* que :

1° M. Herbecq, notaire à Maubeuge a été attaqué par un loup près de la forêt de Mormal, qu'il s'est défendu de son mieux et quelques heures plus tard le loup a été tué.

M. Herbecq ne sait même pas ce qu'on veut lui dire il ne se souvient pas d'être allé près de la forêt de Mormal.

2° A Dompierre, par suite de dégel, le pont de l'Helpe-Moyenne s'est crevassé ; de grandes réparations sont utiles et la circulation sera interrompue.

Le pont de Dompierre n'a aucune avarie et par conséquent se trouve en aussi bon état qu'avant l'inondation.

3° Une des arches du pont de Grand-Fayt sur l'Helpe-Mineure a cédé à la pression des eaux et il est heureux qu'au moment de l'accident aucun voyageur ne se soit trouvé là ; sa mort aurait été certaine.

Le pont de Grand-Fayt, pas plus que celui de Dompierre, n'est avarié ; il n'y manque aucune pierre et les arches sont intactes.

Franchement, les malheurs causés par l'inondation sont déjà assez grands pour qu'il soit inutile de les exagérer.

Feignies. — *Duel entre douaniers et fraudeurs.* — Le 29 janvier, à minuit 1[2, le brigadier Dupont et le préposé Gamez attaquaient onze fraudeurs chargés, au centre du village de Lalongueville.

A la vue des agents, ces bandits crient : Révolver au poing, brandissent d'énormes bâtons et profèrent des menaces de mort.

Les employés tirent des coups de feu en l'air pour les intimider ; mais au lieu de reculer, ils s'avancent ; alors les douaniers font feu dans le groupe.

Le capitaine de Lalongueville, accompagné du préposé Marthe, se trouvait à une faible distance ; au bruit des coups de feu, il se porte rapidement de ce côté. En apercevant M. Lecouvey et son préposé d'escorte, la bande se retire en abandonnant son chargement.

Sous la direction de leur chef, les employés s'élancent à leur suite ; Marth devançant ses camarades a déjà riposté deux fois à des coups de feu, lorsque, tirant pour la troisième fois, il envoie une balle dans la jambe de l'un de ces bandits. Au moment où l'employé s'élance sur le fraudeur, il essuyait encore plusieurs coups de revolver et un projectile lui déchirait le poignet droit.

200 kilogrammes de tabac jonchaient le terrain.

Le fraudeur arrêté faisait partie de la bande Meunier, dit Papillon, composée de déserteurs et de repris de justice ; on l'a transporté à l'hôpital de Maubeuge. Il se nomme Achille Rinquet et habite Fontaine-au-Bois (Nord).

Honneur aux braves agents qui ne craignent pas à exposer leur vie pour sauvegarder les intérêts du trésor et protéger la société contre de pareils bandits.

Bonne capture. — Le 28 janvier, à minuit et demi, les préposés Bolvin et Delhalle du poste de Malplaquet, attaquaient la bande Hubert Longle, d'Aulmois (Belgique), au centre de la forêt de la Lanière.

Elle était forte de 4 hommes qui ont trouvé un refuge dans les taillis.

Huit petits ballotins de tabac pesant 123 kilogrammes sont restés au pouvoir des employés.

DUNKERQUE

LE CARNAVAL

La municipalité de Dunkerque, ayant refusé au « Sporting-Dunkerquois », l'autorisation de donner son concours de costumes au Cirque Plège, parfaitement agencé pour la circonstance, nous apprenons que notre vaillante société nautique donnera cette fête quand même et avec non moins d'éclat. Deux locaux viennent d'être mis à la disposition du « Sporting », nous désignerons demain le local choisi.

La compagnie des sapeurs-pompiers donnera comme d'habitude un bal les trois jours gras, le dimanche de la Violette et le jour de la Mi-Carême.

D'autre part nous apprenons que les listes de souscription pour les bals de l'Abreuvoir se couvrent de signatures.

Si on ajoute les sauteries de nos sociétés particulières on verra, en somme que le carnaval de 1891 nous ménage encore de gais moments.

Chute à l'eau. — Un ouvrier, occupé hier après-midi, vers 5 heures, au déchargement de laines du steamer « Cordoba, » des Chargeurs-Réunis, au bassin Freycinet, est tombé à l'eau avec un petit charriot contenant une balle de laine qui avait glissé sur le côté et entraîné l'ouvrier.

Aussitôt ses camarades accoururent et réussirent à le repêcher sain et sauf. Cet ouvrier ne savait pas nager.

Au Port. — Le steamer anglais « H. M. Palloch », en sortant du bassin de Freycinet, hier matin, à 4 heures, allant à Newcastle, a abordé une bélandre à laquelle il a causé diverses avaries.

Le steamer anglais « Cyrene », venant de la Plata, avec laines, est entré le premier février, à 4 heures 1[2 du soir, au bassin de Freycinet à Dunkerque.

Le 3 mâts anglais « Bankhall » venant de Pisagua, avec nitrate, est entré le premier février, au soir, à Dunkerque.

Les steamers « Léon » venant de Brest et « Neha» venant du Havre sont entrés à 5 heures du soir, à Dunkerque.

Le steamer « Nord » allant à Bordeaux via Lorient, est sorti de Dunkerque, le premier février, au soir.

Grave accident. — Mme Depaepe, demeurant rue de Lille, vient d'être victime d'un grave accident. Elle descendait l'escalier de sa demeure, lorsqu'elle glissa et tomba d'une hauteur de plusieurs mètres.

Quand on releva la victime de ce déplorable accident, on constata qu'elle avait le poignet brisé et qu'en outre le bras était démis. Un médecin a été appelé aussitôt pour donner des soins à Mme Depaepe, dont l'état est grave.

Scandale. — Hier, vers 5 heures du soir, un individu ivre, se trouvant dans la rue des Vieux-Quartiers, où il était l'objet d'un scandale, a été mis au dépôt de sûreté. Il se nomme Louis Gomaere, 28 ans, journalier, demeurant à Rosendael.

Chronique maritime. — Le magnifique steamer « Cayor », capitaine Lagelouze, est arrivé le 28 janvier à Saint-Louis (Sénégal), venant de Dunkerque.

Le steamer « Cordoba » des Chargeurs-Réunis, est arrivé le 31 janvier à Dunkerque, venant de la Plata avec laines.

Bergues. — Un procès-verbal a été dressé aux nommés Buillie et Wallaert qui ont été surpris en flagrant délit de vol de paille, aux meules du sieur Deusselaere.

Watten. — Le sieur Delmart, s'est vu l'objet d'un procès-verbal pour être allé avec un sans-gêne parfait, puiser sa provision de bois, à même de celle du menuisier Decourt

Volkerinkove. — Profitant que son patron Liem s'absentait, Dervin a passé sa journée au cabaret. Le soir, en rentrant, le patron n'hésita pas un seul instant à régler le compte de son employé.

Ce dernier régla aussi celui du patron, mais ce fut à coups de pied et à coups de poing. Cette façon d'agir pourrait bien coûter plus cher qu'il ne le croit à Dervin contre lequel procès-verbal a été dressé.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Contrebande, Jules Baudet, 42 ans, verrier, à Fourmies, 10 jours. — Julien Beaux, sans profession, Fourmies, 6 jours. — Henri Tordoir, 15 ans, journalier, Romeries, 10 jours et chacun 500 fr. d'amende. — Martial Piret, 13 ans, s. prof., Feignies, — Berthe Tilmant, 13 ans, s. prof., Neuf-Mesnil, acquittés et remis à leurs parents. 500 fr. d'amende.

Vol de numéraire au préjudice de la Ve Robinet, d'Anor. Léon Locqueneux, 24 ans, domestique à Sains, 1 mois de prison.

Nouvelles à la Main

Pages d'album :

Dieu nous a fait deux mains : l'une pour recevoir, l'autre pour donner.

L'homme qui se dit méchant est moins à craindre que celui qui se vante d'être bon.

Les femmes remplissent les intervalles de la conversation et de la vie, comme ces duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine ; on compte ces duvets pour rien, et tout se briserait sans eux.

Gazette des Théâtres

Théâtre historique. — *Sainte-Russie*, pièce en cinq actes et dix tableaux de MM. Gugenheim et Le Faure.

Pièce à la fois patriotique et géographique, dans le genre du *Tour du Monde*, *Sainte-Russie* est ou plutôt veut être l'histoire du chemin de fer Transcaspien, que l'on a inauguré il y a deux ans.

Les auteurs nous conduisent successivement de St-Pétersbourg à Outchakine, la première station du chemin de fer : puis à Bairam où ils nous montrent les ruines dans lesquelles nous assistons à la vie et au travail des condamnés politiques ou de droit commun.

C'est ensuite un camp russe, en pays tartare, un bien joli décor avec des chants et des danses d'une grande originalité, et puis un pont de bois que l'on incendie pendant le passage du train (tableau à effet), et enfin nous arrivons à Samerkand, grand défilé des troupes et apothéose au son du *Tsara Krani*, le chant national russe.

C'est dans ce cadre, que se déroule un drame assez intéressant mais qui a le défaut d'être trop touffu et trop sombre. Les péripéties sont si nombreuses et si enchevêtrées que le spectateur a peine à comprendre l'action. Cependant avec quelques coupures on arriverait à faire de cette pièce un assez bon drame qui sera bien accueilli du public un peu spécial du Château-d'Eau qui applaudit deux Français, un ancien zouave et un ingénieur qui ont tous deux des rôles quasi héroïques.

L'ancien zouave c'est M. Chelles, plein de rondeur et de crânerie ; MM. Fabrègues, Decori, Chautard, Régnier et Mmes Pauline Patry, Lecomte, une gentille ingénue, et Boulanger, une sémillante cantinière russe forment un ensemble très satisfaisant.

SPECTACLES & CONCERTS

Théâtre de Roubaix, rue Richard-Lenoir. — L'abondance des matières nous obligeant à remettre le compte-rendu du théâtre de Roubaix ; nous en parlerons demain.

FORTUNIO.

Grand-Théâtre. — Aujourd'hui a lieu la représentation donnée au bénéfice de Mme Pugeolle le spectacle, des mieux composés attirera certainement foule, car il comprendra « Le fils de Carolié » pièce passionnelle bien faite pour mettre en relief le talent d'un premier rôle.

Mme Pugeolle est une artiste consciencieuse qui s'attache toujours à imprimer la note vraie aux rôles de son emploi où à ceux dont elle veut bien se charger par complaisance ; le public qui a su apprécier ses efforts tiendra à assister à sa représentation à bénéfice qui sera terminée par le docteur Jogo, l'amusante bouffonnerie d'Albert Carré.

L.

Programme des Spectacles et Concerts

THÉATRE DE ROUBAIX. — Direction : Mme veuve G. Deschamps. — Bureaux, à 6 h 1[4. — Rideau, à 6 h. 3[4. — 4e représentation de l'immense succès :

LE PUITS QUI PARLE

Pièce à grand spectacle.

Opéra-comique, féerie en trois actes et six tableaux de MM. Beaumont et Burani. — Musique de M. E. Audran

1er tableau : Le Puits qui parle. — 2e, la Salle des Ancêtres. — 3e, les Deux maîtres d'armes. — 4e, la Vérité. — 5e, les Saltimbanques. — 6e, Je rentre dans mon puits.

DEVANT L'ENNEMI

Drame historique et patriotique en 5 actes et 6 tableaux, de M. P. Charton.

1er tableau, Beuzeval. — 2e tab., Sur la voie ferrée. — 3e tab., Les deux rivaux. — 4e tab., La Maison du garde. — 5e tab., Au Château. — 6e tab., Le bois de Saligny.

Ordre du spectacle : 1° Devant l'ennemi ; 2° Le Puits qui parle.

LILLE

Grand-Théâtre. — A 7 heures : Une Tasse de thé, vaudeville en 1 acte. — Miss Helyett, opérette en 3 actes.

Variétés. — A 7 heures 1[2, grand succès de Mlle Genève. — Concert varié par toute la troupe. — Une femme qui se grise, opérette en un acte.

Cosmorama photoplastique mouvant. — 3, rue Jean Roisin. — La Suisse.

PETITE CORRESPONDANCE

M. C. P., à Maing. — Impossible de connaître.

LE FACTEUR

OBIT SOLENNEL

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL DU MOIS qui sera célébré en l'église Saint-Martin, le lundi 2 février 1891, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur

Émile-Jules-Joseph HONOREZ

décédé à Roubaix, le 25 décembre 1890, dans sa vingt-deuxième année, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

De la part de :

M. et Mme Emile HONOREZ-BONTE et leur famille.

ETAT-CIVIL DE MOUVEAUX

du 24 au 31

Naissances. — Achille Lernoux, les Bonnets. — Thérésa Desprez, la Croix-Bouillotte. — Edouard Lepers, les Duriez.

Mariages. — Néant.

Décès. — Anne Delannoy, 85 ans 6 mois, veuve Lehu, la Motte. — Eloi Gaillet, 56 ans 7 mois, les Bonnets.

Mouvement de la population
pendant l'année 1890

Naissances	
Garçons légitimes	81
Filles légitimes	80
Garçons naturels	8
Filles naturelles	2
Total des naissances	171
Mariages	
Entre garçons et filles	32
Entre garçons et veuves	3
Entre veufs et filles	2
Total :	37
Décès	
Garçons	46
Hommes mariés	17
Veufs	5
Filles	40
Femmes mariées	14
Veuves	1
Total :	123

ÉTAT-CIVIL DE NEUVILLE-EN-FERRAIN

du 15 au 31 janvier

Naissances. — Henri Dumortier, Vieille-Motte — Pauline Derinck, Bailly — Léontine Titeca, Bas-Quartier — Léonie Decock, rue Touh — Marie Holvoede, Vieille-Motte — Emérance Vancoillie, id. — Marie Moreels, id — Emile Vanderhaegen, id. — Abel Dumortier, Berquier — Albert Blouwe, V.-Motte.

Décès. — Pauline Derinck, 3 jours, Bailly. — Henri Salembres, 9 mois, Durmont. — Marie-Louise Opsomer, 40 ans, Place. — Jean-Baptiste Decock, 5 ans, Place. — Henri Dumortier, 12 jours, Vieille-Motte. — Louis Decock, 5 mois, Place.

Mariages. — Entre : Emile Dhalluin, 25 ans, teinturier, et Clémence Descamps, 30 ans, ménagère. — Alphonse Vermeersh, 26 ans, tisserand, et Zénobie Dubrunfaut, 27 ans, servante, et Ernest Callewaert, 31 ans, forgeron, et Augustine Vanoverschelde, 41 ans, tisserande.

ETAT-CIVIL D'HEM

Du 15 au 30 janvier

Naissances. — Henri Voets, Civron — Pierre Pycke, Trois-Baudets — Marie Fauvarque, Place — Marthe Carré, Trois-Baudets — Marguerite Clarisse, Civron.

Décès. — Dubus, mort-né, Voisinage.

Mariages. — Entre : Léon Delcourt, apprêteur à Flers et Angèle Dubus, journalière à Hem. — Jules Lepers, tailleur à Lannoy et Marie Selosse, s. pr. à Hem.

Publications de mariages. — Entre : Emile Lecomte, garçon-brasseur à Hem et Sophie Beaucarne, servante à Lannoy. — Pierre Debosscher, mécanicien à Hem et Marie Perche, s. pr. à Roubaix. — Jules Leruste, ouvrier en fabrique à Hem et Palmyre Alavoine, ouvrière en fabrique à Templeuve.

LIBRAIRIE

AU BUREAU DU JOURNAL

Rue Verte, 56, à TOURCOING

CHOIX DE LIVRES A 3 FR. 50

Vendus un franc

On peut se procurer toutes les Publications illustrées, en cours, à 10 centimes la livraison.

Réglisse Pectorale L. B.

Sa supériorité sur les autres bonbons et pastilles au goudron a été reconnue par tous ceux qui en ont fait usage. AU GOUDRON

La boîte : **60 CENTIMES**, chez les Pharmaciens.

Exiger, sur la Bande qui entoure la Boîte, la **Marque L. B.** *en rouge.*

Adresser demandes par poste à la pharmacie Le Beuf, à Bayonne.

THÉ CHAMBARD

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

ENGELURES

GUÉRISON immédiate et assurée PAR LA **Pommade BRUNEAU**

PRIX : 75 centimes le Pot

Envoi franco par poste contre 0,90 cent.

Seul dépôt à Lille : Phie BRUNEAU, 71, r. Nationale.

CHOCOLAT MENIER

Refuser les Imitations.

DÉPURATIF INCOMPARABLE

Le Grand Régénérateur du Sang

ROB LECHAUX

Sucs végétaux concentrés de Cresson et de Salsepareille rouge

FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG

Donne la Santé, la Force, la Vie

Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur A TOUTES LES EXPOSITIONS

Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG.

Dépôt Général : MARIE LECHAUX, Pharmacien-Chimiste Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX

Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !

Plus d'ASTHME, Plus de SUFFOCATIONS

Les *Papiers*, les *Poudres*, les *Cigarettes*, à base de narcotiques, calment momentanément vos *souffrances épouvantables*, mais vous tuent sûrement.

ASTHMATIQUES !

Le SEUL CURATIF de l'ASTHME, Le SEUL REMÈDE INOFFENSIF qui GUÉRIT, c'est la

LIQUEUR DE L'ÉTOILE

[illegible] Marie LECHAUX, Pharmn, 164, r. Ste-Catherine, BORDEAUX

Une intéressante Notice, contenant tous les renseignements sur la médication et de nombreuses attestations de son efficacité, est envoyée gratis et franco à tous ceux qui la demandent.

La Flacon : [illegible] franco contre mandat, [illegible]

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 31 Janvier. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — Tendance

	31	30		31	30
Courant..	59 25	59 50	Mars-Avr.	59 25	59 25
Février..	59 50	— —	4 de mars	— —	.. ..

Marque Corbeil : 61 .. — Circulation : 0,000.

Blés. — Tendance

Courant..	26 25	26 ..	Mars-Avr.	26 25	26 50
Février..	26 50	— 25	4 de mars	26 50	— —

Seigle. — Tendance

Courant..	17 —	17 —	Mars-Avr.	17 25	17 25
Février..	— —	— —	4 de mars	17 50	17 50

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 31 Janvier	HUILES l'hectolitre Crdj.	Cp.	GR. Phes.	TOURT. les 100 kilos
Colza	— —	61 —	.. ..	.. .. à .. ..
Œillette b. g.	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. à 17 ..
Lin de pays	.. ..	56 —	61 ..	26 .. à 25 50
Lin étranger	.. —	55 ..	.. ..	22 .. à 23 ..
Cameline	.. ..	.. ..	.. ..	16 .. à .. ..
Chanvre	.. ..	.. ..	.. ..	10 .. à — ..

Huile épurée pour quinquet 67 — à .. ..

PARIS, 31 Janv. — *(Dépêche spéciale).*

Huile de colza	31	30	Huile de lin	31	30
Courant..	64 75	— —	Courant..	— —	53 50
Février..	64 25	64 25	Février...	— —	58 —
Mars-Avr.	65 25	65 25	Mars-Avr.	54 25	54 50
4 de mars	65 75	65 75	4 de mars	55 —	55 —

SUCRES

LILLE	Cours d. jour		Cours préc.	
Sucre N° 88 (88 degrés)	32 50	— —	32 —	— —
» acquitté	— —	— —	87 —	... ..
» blanc type n° 3.	— ..	.. ..	— —	... ..
» pain 6 kil. n° 1.	109 —	... ..	— —	... ..
Betteraves disponibles	—	— —	— —	— —
Mélasse	— —	.. ..	— —	..
3/6 fin disponible	— —	.. ..	— ..	..

PARIS, 31 Janv. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — Tendance

			Clôture
Roux 88°	33 25 — ..	— — ..	.. .. ..

Sucres blancs. — Tendance

Cour...	35 75	35 62	.. ..
Février	— —	— —	.. ..
4 mars..	36 25	36 25	.. ..
4 de mai	36 87	36 87	.. ..

Raffiné 106 — ... .. 106 — ... ...

Stocks : 0,000

PETROLES

Anvers.	Payé		Vendu	
Disponible blanc.	17 50/ à —	— —	à	— —
—	— —	— —	— —	— —
4 derniers mois	16 1/4	— —	— —	— —

CAFES

Havre. — (à terme). —

Ventes — .000 sacs.

Janvier	. . . . —	Juillet	97 —
Février	101 ..	Août	96 25
Mars	100 25	Septembre	94 50
Avril	99 25	Octobre	90 50
Mai	98 25	Novembre	89 —
Juin	98 —	Décembre	87 ..

Anvers. — Santos. — Oct., ...; nov., — ; déc., ... — ; jan., 103 50 ; fév., 102 50 ; mars, ... ; avril, ... — ; mai, ... — ; juin, .. — ; juillet, ... — ; août, ... — ; sept., — —

Ventes : 0.000 sacs.

ALCOOLS

PARIS, 31 Janv. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — Tendance

	31	30	Clôture
Courant	37 —	37 —	.. ..
Février	37 25	— —	.. ..
Mars-Avril	38 —	38 —	.. ..
4 de mai	39 50	39 25	.. ..

COTONS

HAVRE. — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11h.		4 h.	11h.
Janvier . 91	— ./.	62 ./.	Juillet	— ./.	62 1/8
Février	— ./.	61 1/4	Août	— ./.	62 3/8
Mars	— ./.	61 3/8	Septembre	— ./.	62 3/4
Avril	— ./.	61 1/2	Octobre	— ./.	62 1/4
Mai	— ./.	61 1/2	Novembre	— ./.	61 7/8
Juin	— ./.	61 3/4	Décembre	— ./.	61 3/4

LAINES

Anvers, 31 Janvier.

En disponible il a été traité 00 balles de la Plata en suint et 000 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Janvier, 000 .[.; février 000 .[.; mars, 000 .[. avril,000 .[..

Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Décembre 0,00 0[0 ; janvier, 0,00 »[» ; février, 5,35 »[» ; mars, 5,37 1[2 ; avril, 5,40 »[» ; mai, 5,40 »[» ; juin, 5,42 1[2, juillet, 5,42 1[2, août, 5,42 1[2 ; septembre, 5,42 1[2 ; octobre, 5,42 1[2, novembre, 5,42 1[2.

Ventes : 55,000 kil.

Contrat M

Février 5.45.

Marché calme.

BOURSE DE BRUXELLES

du 31 janvier

Emp. 3 1/2, s. I.	101 50	Bruxel. lib. 1886.	95 50
— sér. II.	101 50	Non libéré 1886	—
— sé. III.	101 50	Ostende à pr.	31 50
— 3.	98 50	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	— —	— 1885 4.	— —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874.	51 —
— 4.	— —	— 1886 4 1/2	— —
— 3.	97 —	Gand. 1878.	— —
Cr com. 4 1/2.	111 —	— 1880.	— —
— 4.	110 —	— 1883.	101 50
— 3.	97 50	Liége 1886.	97 —
— 3 pc 1861.	114 50	— 1870.	123 —
— 3 pc 1868.	104 50	— 1868.	102 62
Anvers 1887 lib.	96 62	— 1874.	99 75
Non libéré 1887.	— —	— 1878.	— —

REVUE HEBDOMADAIRE

La bourse s'est montrée d'un calme absolu pendant toute cette semaine et on n'a fait qu'osciller autour des prix côtés à la fin de la semaine dernière.

Nous n'aurions donc à constater que des alternatives de fermeté et de faiblesse si la dernière séance n'avait été troublée par des dépêches annonçant un soulèvement militaire au Portugal.

Le 3 0[0 a reculé de 25 c. à 95,32.

L'amortissable de 40 c. à 95,80.

Le 3 0[0 nouveau de 20 c. à 93,80.

Le 4 1[2 soutenu par le coupon qui se détache demain a monté de 30 c. à 105,70.

La Banque de France est en forte réaction à 4,292,50 au lieu de 4,365.

Les autres établissements de Crédit sont au contraire très fermes.

Le Crédit Foncier s'est avancé de 7 fr. 50 à 1283,75. Dans sa séance hebdomadaire du 28 janvier le conseil d'administration a autorisé pour 3,044,108 fr. de prêts nouveaux dont 2.036,800 fr. en prêts fonciers et 1.007,300 en prêts communaux. La reprise s'accentue sur le groupe des obligations foncières et communales et ces excellents titres sont l'objet de transactions très actives.

La Banque de Paris est très ferme à 836,25. Les actions de la Banque nationale du Brésil se traitent à 676,80. Dans l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier les actionnaires de la Banque nationale du Brésil ont décidé de fusionner avec la Banque des Etats-Unis au Brésil pour former un nouvel établissement sous le nom de Banque de la République des Etats-Unis au Brésil, au capital de 200,000 conteins de reis dont la moitié doit être fournie par chacune des deux Banques fusionnées. On connaît l'importance des réserves et des bénéfices que la Banque nationale a réalisés dans son existence de 15 mois seulement.

La Banque d'escompte s'est maintenue à 506,25.

Le Crédit Lyonnais et la Société Générale s'inscrivent à 890 fr. et 502,50.

Le Crédit Mobilier a monté de 8,75 à 428,75. Cet établissement poursuit son œuvre de réorganisation et de réalisation d'une partie de ses anciennes affaires.

La fusion des sociétés immobilières de Marseille due à son initiative est un fait accompli. D'autre part nous apprenons qu'à la suite d'un accord avec les chemins de fer à voie étroite le crédit mobilier a réalisé les intérêts qu'il avait dans l'affaire des tramways du département du Nord. Cette réalisation augmente d'autant ses disponibilités.

Le Suez a fléchi de 6 fr. 25 à 24,30.

L'Italien est revenu à 92,40 après plusieurs tentatives infructueuses de dépasser ce cours.

L'annonce des troubles en Portugal a amené une baisse de plus de deux points sur le 3 0[0 Portugais. Cette baisse a tout naturellement pesé sur les Chemins Portugais qui font 485 fr.

Au comptant les obligations des Chemins de fer Economiques poursuivent leur mouvement de hausse ; elles sont à 421 fr., l'écart de ces excellents titres avec les obligations de nos grandes lignes tend de plus en plus à se combler.

Les obligations des Immeubles de France ont un marché suivi à 405 fr. Un coupon trimestriel vient à échéance le 10 février.

Les actions des Chemins de fer à voie étroite se négocient à 505 fr.

En Banque, les Alpines se traitent à 216 et 217.

Les actions nouvelles des Chalets de commodités sont en hausse notable à 672,50 avec affaires suivies. Cette société a obtenu de nouvelles concessions de Chalets.

L'action Mines d'or de Saint-Antoine est en progrès à 50 fr. Ces titres donnent lieu à des transactions.

Les obligations des Chemins de fer Américain de la nouvelle Angleterre et de l'Ouest ont eu cette semaine des demandes suivies à 280 fr. On peut se procurer ces titres chez M. Oltramare, banquier 27, rue Laffite, à Paris.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant, S. DUJARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 116

Mortes et Vivantes

TROISIEME PARTIE

LE PÈRE

— Je n'ai pas de peine à vous croire, dit tranquillement Dambert. Mais notre situation n'est pas la même.

— Pourquoi ?

— Vous avez tout ce qu'on peut désirer.

— Croyez-vous !

— Certes. La fortune d'abord, une fortune énorme dont vous disposez comme si elle vous appartenait.

— Passons.

— Ensuite une femme charmante qu'à la vérité vous négligez, mais vous êtes libre !

— Est-ce tout ?

— Avec cet argent, vous pouvez faire beaucoup de mal et vous en avez fait. Avec cette femme, un autre peut être heureux et le sera, si le ciel est juste.

— Il faudrait d'abord que je fus enterré, ou que la comtesse usât du divorce. Or, je suis plein de vie et Mme de Vaunoise est trop bonne catholique pour recourir à ce moyen.

— Aussi n'ai-je qu'une ressource...

— Et c'est...

— De vous tuer. Je vous cherchais dans cette intention.

— Au moins vous êtes franc.

— C'est une qualité.

— Vous m'assassinerez ?

— Ne le supposez pas. Nous nous battrons au lever du jour ou cette nuit, si vous le préférez, à la lueur des chandelles, dans cette salle ou ailleurs.

— Merci. J'aime mieux le soleil.

— Ce sera donc un simple duel.

— En effet.

— Vous acceptez ?

— Et si je refusais par hasard ?

— Vous me mettriez dans une dure nécessité, mais le bourreau est commandé...

Il désigna du doigt le nègre qui se tenait immobile à son poste.

— Pepe vous exécuterait ; je tâcherais de sauver sa tête ensuite.

— Diable !

— Laissez-moi croire que vous êtes trop bon gentilhomme...

— Vous avez raison, dit Vaunoise en essayant de sourire ; mais des armes ?...

— J'en ai.

— Lesquelles ?

— Celles que vous voudrez.

— Vous êtes homme de précaution. Des témoins ?

— Ils sont là ?

— Où donc ?

— L'hôte d'abord... don José, un ancien soldat... puis ses clients, d'honnêtes gens qui font la contrebande à leurs risques et périls. Ils vont rentrer au point du jour... je me suis assuré d'eux... Nous avons aussi M. de Ribas, et ce brave Estagnou.

— Soit.

— Le médecin ne nous manquera même pas... N'avez-vous pas votre ami, le docteur Campayrol ?

— Assez, monsieur. Vous avez des armes, dites-vous ?

— Oui. Et au besoin, nous en trouverions ici. Que prenez-vous ?

— L'épée.

— L'heure ?

— Le lever du soleil.

— Le lieu ?

José intervint.

— Je vous l'indiquerai à un millier de pas d'ici. Il s'y est vidé plus d'une querelle. Il n'y passe pas une âme tous les ans, et l'endroit est superbe.

Ce brave aubergiste, en bon Navarris qu'il était, ne s'eûrayait pas d'une bataille. On devait en voir souvent à sa posada.

En réalité, c'était un véritable coupe-gorge.

Maintenant que les conditions étaient arrêtées, le comte Philippe de Vaunoise devenait plus tranquille.

Il avait redouté quelque chose de pis.

Dans ce lieu sinistre, tout était possible, et ce duel lui paraissait une solution bénigne.

Même il souriait intérieurement en songeant que les chances étaient pour lui.

Georges Dambert, de son côté, paraissait aussi calme que s'il n'eût pas été à quelques heures d'un combat qui pouvait lui coûter la vie.

— Monsieur, demanda tout à coup Vaunoise, pourquoi ne m'avez-vous pas dit à Paris, ce que vous me dites dans cette masure ?

Dambert haussa les épaules et répliqua froidement :

— Je ne voulais pas être troublé dans mon œuvre. Ici on joue sa tête à chaque instant et un duel à mort n'étonne personne. A Paris on ferraille beaucoup, mais pour une goutte de sang, on déclare l'honneur satisfait. Je vous hais profondément et n'ai pas besoin de vous en dire les causes.

— Tout ce que je sais, c'est qu'un jour je vous ai sauvé la vie, ou peu s'en faut.

Georges Dambert eut pour la première fois de la soirée un mouvement d'impatience.

— C'est pourquoi vous êtes vivant encore, dit-il d'une voix où la colère grondait ; autrement, je vous aurais fait étrangler, pendre ou assommer, coûte que coûte, le jour où j'ai emporté le cadavre de ma fille Giovanna de la Morgue où vous l'aviez mise ! Avec l'or de la mère, vous achetiez la fille ! Avec le mien, j'aurais payé des misérables, moins criminels que vous, pour votre châtiment ! Ces marchés-là se contractent, monsieur de Vaunoise, et allongent la liste sans fin des crimes inconnus. Vous le savez. A moi, ils me répugnent, et puis vous dites vrai... Peut-être m'avez-vous sauvé... Au fond, ce n'était que pour connaître mon secret, en profiter et me trahir ensuite... en m'arrachant à la fois à la mère de mes enfants et ces enfants condamnées à une jeunesse de misère et de honte. L'une s'est suicidée... j'ai sauvé l'autre au moment où des rôdeurs allaient la violer, la nuit, quand épuisée, affamée, elle revenait de son atelier. Comprenez-vous, monsieur, elle, ma fille, et la fille de Mlle de Charnay, de cette femme dont vous dévorez les millions dans votre impudeur d'inutile prêt à tout pour briller un jour !

— C'est un roman que vous me racontez !

— Une triste réalité, monsieur, mais à Paris on est sceptique, et il se serait trouvé de vos amis pour me taxer de folie et dire : On ne se bat pas avec les fous ; on les enferme ! Et puis, en cas de duel, vos témoins auraient pris des précautions. Ici je n'ai rien à redouter de pareil. Nous nous battrons en liberté. Vous me tuerez peut-être... Essayez, car moi, je vous tuerai, si je peux. Je ne vous hais pas, monsieur de Vaunoise, je vous exècre ; je ne vous méprise pas, je vous abhorre.

L'animation passagère du père de Jeanne et de Giovanna était tombée. Il s'exprimait avec un sang-froid menaçant. Sa belle tête n'offrait qu'une expression d'implacable volonté.

Philippe de Vaunoise, le coude à la table, la tête appuyée à sa main gauche, gardait une égale impassibilité.

Son orgueil le soutenait, mais une rage violente l'agitait au fond.

Il ne voyait autour de lui que des ennemis et des vendus.

Le major Campayrol lui-même avait beau jeter çà et là des exclamations désespérées en s'épongeant le front : — Quelle nuit, sapreminette ! quelle aventure, tonnerre !... — son ancien complice avait trop de pénétration pour ne pas comprendre sa perfidie sans pouvoir en saisir les preuves.

Ribas causait dans un coin avec l'hôte et Estagnou.

Les femmes de la venta, blasées sur les rixes et les querelles, s'étaient éclipsées avec les contrebandiers.

Philippe de Vaunoise fit un signe à l'hôte.

— Voulez-vous être mon témoin ? dit-il.

— Comme il vous plaira.

— Avec ce Béarnais ? ajouta-t-il en désignant Estagnou.

— Et vos amis ? objecta l'Espagnol.

Un pli dédaigneux abaissa les lèvres du comte :

— J'aime mieux des inconnus que des traîtres, dit-il, en fixant Ribas et Campayrol.

Le major se contenta de jurer :

— Mille bombes ! Saperlipopette !

Mais Ribas, qui était, comme on disait jadis, sur la hanche et friand de la lame, répliqua :

— Mon cher, voilà un mot dont vous pourriez vous repentir, mais vous appartenez à monsieur, d'abord ; après, on verra.

Dambert se leva, salua son adversaire et remonta l'escalier par lequel il était venu.

Mais il laissait un gardien dans la place, et il pouvait compter sur sa fidélité.

C'était son nègre, Pepe.

Celui-là, on pouvait le tuer, on ne pouvait pas le corrompre.

XI

LE JUGEMENT DE DIEU

Le jour revenait.

Les pics neigeux des Pyrénées se coloraient en rose aux feux du soleil qui se levait dans une irradiation de l'orient tout entier.

Les curieux, amis des magnificences de la nature, s'imposent des courses insensées pour contempler ce spectacle d'une saisissante grandeur.

Sous notre pâle ciel de la Seine, avec nos horizons bornés, on n'en saurait même concevoir une imparfaite idée.

Au lieu indiqué par José, à un kilomètre environ de l'auberge, sur un étroit plateau environnant une pointe appelée le Calvaire d'Ariel, une croix de pierre courte, trapue, grossièrement taillée dans un seul bloc et faite pour résister aux assauts des ouragans, s'élève au milieu d'un espace tapissé d'un épais gazon et borné de quelques têtes de rochers de lichens et de mousses.

Quel ciseau primitif l'a découpée dans le marbre ? Quelle main l'a érigée sur ces sommets d'où elle domine d'un côté les Pyrénées françaises et de l'autre les montagnes superbes de la Navarre et de l'Aragon ?

Personne ne le sait.

On dit simplement :

— C'est le Calvaire.

(*A suivre.*) CHARLES MEROUVEL.